

Objet : Dossier de concertation BHNS

Le 22 Décembre 2014

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu nous consulter sur le dossier de concertation BHNS Lens-Liévin-Carvin, et nous vous en remercions.

Nous vous prions de trouver ci joint nos observations :

- Page 7, votre diagramme montre bien l'importance d'assurer une vraie priorité aux feux (=le feu devient vert à temps pour que le BHNS ne s'arrête pas) et des temps d'arrêts réduits aux stations, (= achat des billets à l'avance, montée/descente par toutes les portes) pour assurer une bonne vitesse commerciale, et donc l'attractivité du BHNS. Il est donc primordial que, au fil des études, ces deux impératifs soient préservés.
- Page 8, c'est dommage que la carte des flux de déplacements... s'arrête aux limites du territoire, alors qu'à chaque réunion CCSPL il y a des demandes pour ne pas oublier les connexions avec les territoires voisins ! Le territoire n'est pas un île !
- Page 9, il est effectivement essentiel de prévoir des voies cyclables sur toutes les voiries réaménagées. **Nous insistons sur la continuité de ces bandes cyclables** (les aménagements le long du BHNS de Douai ou le long de la ligne 2 du tram de Valenciennes, où les bandes cyclables disparaissent à chaque rétrécissement de chaussée, sont le parfait exemple de ce qu'il ne faut pas faire!)
- page 13, Il est dommage qu'aucune connexion ne soit prévue entre le BHNS de Lens et celui de Béthune !
- Page 15 l'accès des vélos dans le BHNS est une excellente idée.
- Page 18 : sauf erreur il n'est nulle part fait mention du kilométrage des lignes !
- Page 22 et suivantes : Nous regrettons que les bandes cyclables ne soient pas symbolisées sur les coupes de chaussée...
- Page 35 : c'est évidemment une bonne idée que les BHNS desservent les centres commerciaux, sauf que leurs abords sont fréquemment saturés (comme avant Noël par exemple). Il est donc indispensable de protéger le site propre du BHNS pour garantir son service.
- Page 57 : Pour la Bulle 7 il nous paraît préférable que le terminus soit au pole d'échanges de la gare de Hénin plutôt que de se terminer à l'arrêt « Verne ».